

Article paru le 7 novembre 2022

Recyclage des pots de peinture : Excoffier Recyclage investit dans un process innovant

Le leader de la collecte, du tri et de la valorisation des déchets sur les deux Savoie investit 2, 5 M€ dans un déconditionneur automatisé mis au point par EcoDDS, qui permet une triple valorisation des contenants de peinture acrylique, jusque-là incinérés. Un procédé innovant, qui s'intègre dans son projet global d'Eco-Pôle haute performance à 70 M€.

Isabelle DAVIER

C'est une première en France.

« Nous avons mis notre expertise métier en face de leur idée. » Voilà comment Valentin Lamy, directeur d'exploitation d'Excoffier Recyclage résume le partenariat entre son entreprise et l'éco-organisme EcoDDS, qui a fédéré tout un écosystème (start-up, PME, Centre technique du bâtiment...). Et qui a abouti à la mise en service depuis juillet 2022 d'un déconditionneur unique en France sur le site de l'entreprise haut-savoiarde, à Chêne-en-Semine.

Quatre ans de R & D

Quatre ans de R & D et d'échanges ont été nécessaires pour mettre en œuvre ce procédé innovant imaginé par l'EcoDDS. Entièrement automatisé, il permet de recycler et de valoriser les pots de peinture acrylique et d'enduits (non dangereux) qui représentent 80 % du marché, selon EcoDDS.

Des produits jusqu'à présent incinérés faute de solutions pour séparer les pâteux (restes de peinture et d'enduits) de leur contenant (pot en métal et/ou plastique). « Le déconditionneur permet de séparer

ces trois éléments, fer, plastique et peinture, qui vont ensuite être traités chacun dans leur filière respective », précise François Excoffier, président d'Excoffier Recyclage, qui pilote avec son frère Jean-Philippe l'entreprise spécialisée dans le tri, la collecte et le recyclage des déchets, créée par leurs père et oncle en 1971 en Haute-Savoie.

Trois filières de recyclage spécifiques

À la sortie du déconditionneur, qui traitera 5 000 tonnes de matières par an, les équipes d'Excoffier Recyclage récupèrent la matière pâteuse, qui va être valorisée en étant intégrée à des bétons spéciaux, en lien avec l'entreprise savoyarde Mauro Béton. Les déchets métalliques vont eux être revendus à des ferrailleurs et aciéristes, pour être réutilisés dans la construction automobile et l'industrie.

Quant au plastique, il va être transformé en granulés par la start-up Cycl-add, installée dans la Plastics Vallée, près d'Oyonnax, avant d'être confié à une autre entreprise de l'Ain, la PME Rovip, spécialisée dans l'injection et la

transformation de polymères.

« Avec, elle va fabriquer des caisses ADR, dédiées au transport des matières dangereuses, servant à la collecte des déchets par EcoDDS », précise François Excoffier. Avant d'ajouter « EcoDDS cherchait une entreprise capable d'innover et d'investir. Leur idée nous a plu, on s'est engagé avec eux. »

Un Eco-Pôle en construction

Un engagement dans un process innovant et un investissement de 2, 5 millions d'euros pour Excoffier Recyclage. Presque une paille rapporté aux 70 millions que l'entreprise engage pour construire son Eco-Pôle haute performance à Chêne-en-Semine.

Un immense complexe avec quatre bâtiments entièrement dédiés au tri et à la valorisation des déchets, sur un terrain de sept hectares, qui est en construction depuis le 5 février dernier. Un pôle où l'entreprise va concentrer toutes les technologies « actuelles et futures », de valorisation des déchets, sur lesquelles ses équipes sont engagées. Comme un centre de tri mécanisé, labellisé FairWaste, guidé par l'intelligence artificielle.

Cet Eco-Pôle, projet stratégique pour Excoffier Recyclage, va conduire à la création de 150 emplois. « Nous allons faire du recyclage à un niveau tel que le site sera une référence en France », assure le PDG d'Excoffier Recyclage.

Activité : collecte, tri et valorisation des déchets.

Création : 1971.

Implantations : Groisy (siège administratif et pôle logistique) Villy-le-Pelloux (siège social et centre de tri), Annecy (Cran-Gevrier), La Roche-sur-Foron, Bonneville, Marignier, Sallanches, Passy, Bons-en-Chablais, Chêne-en-Semine (Eco-Pôle de tri haute-performance)

Saint-Alban-Laysse, Aiguebelle.

Effectifs : 400 salariés.

Chiffre d'affaires : 115 millions

en 2021.

Répartition du capital : 100 % familial.



Le déconditionneur imaginé par EcoDDS est installé depuis juillet 2022 sur le site d'Excoffier. Photo DL /Greg YETCHMENIZA